



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE AVEYRON
Immeuble Le Sériat -10 rue Faubourg Lo Barry -Saint-Cyric-Etoile -12000 RODEZ

Renseignements au 05 65 73 61 60

A retrouver sous notre site www.cdg-12.fr



Parution d'une FAQ de la DGCL sur les secrétaires généraux de mairie

La loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie est venue réformer le cadre statutaire applicable aux agents exerçant cette profession, afin d'améliorer leur carrière et leur rémunération et de simplifier leur recrutement. Cette loi a été complétée par quatre décrets d'application ainsi qu'une circulaire datée du 18 octobre 2024 (PTDB2427351J).

Afin de compléter ce corpus documentaire relatif à la réforme du cadre statutaire des secrétaires généraux de mairie, la Direction générale des collectivités territoriales (DGCL) publie une [Secrétaires généraux de mairie : foire aux questions | collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr) afin d'éclairer plus précisément les modalités de mise en œuvre de cette réforme.

Cette FAQ a vocation à être alimentée progressivement.

Le pôle RH-CS se tient à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.